

P
O
U
L
A
R
I
E
S



INFO-CITOYENS

mai 2024



Festivités du 100e
du 15 au 18 Août 2024



MUNICIPALITÉ DE POULARIES

COMMUNICATIONS

Katy Rivard 819-782-5159 poste 0
Directrice générale direction@poularies.com

Jessica Couillard 819-782-5159 poste 1
Directrice générale adjointe adjointe@poularies.com

Jean-Guy Hébert 819-333-7671
819-782-5159 poste 2
Inspecteur municipal inspecteur@poularies.com

Pierre Godbout 819-782-5159 poste 3

Maire

Bibliothèque 819-782-5159 poste 4

Garage municipal 819-782-5159 poste 5

Cercle des fermières 819-782-5159 poste 6

Salle l'Accueil 819-782-5159 poste 7




La prochaine séance du conseil municipal sera le 3 juin 2024 à 20h à la salle l'Accueil.



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lundi le 20 mai, à l'occasion de la Journée nationale des patriotes.

BUREAU MUNICIPAL

 990, rue Principale

 819-782-5159

 819-782-5063

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h 16 h

SERVICE DE PHOTOCOPIE

0.25 \$ noir/blanc

0.50 \$ couleur

0.50 \$ fax

CODE QR

Municipalité de Poularies



poularies.ao.ca





Brunch de la fête des mères

Vous êtes invités au brunch de la fête des mères au profit du
Cercle des Fermières de Poularies

DIMANCHE LE 12 MAI 2024 À LA SALLE D'ACCUEIL

Ouverture des portes à 10h, service de 10h30 à 12h

Adulte: 20\$

Enfant de 6 à 10 ans : 10\$

Enfant moins de 5 ans: gratuit

Prix de présence !

Réservations et billets disponibles auprès de:

*Danielle Blanchard: 819-782-5282 *Lucie Noël: 819-301-0809

*Johanne Godbout: 819-339-8594

*Christine Blais: 819-782-5022

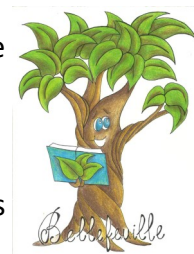
Cordialement votre les fermières de Poularies



PETITE COLLATION POULARIES

Comme vous le savez depuis quelques années, la municipalité en partenariat avec l'école offre une petite collation aux enfants à tous les matins.

Ce projet, qui valorise la collaboration école-famille-communauté, a pour but d'offrir à tous nos élèves l'opportunité de bien commencer la journée.



Divers moyens de financement sont mis de l'avant par les partenaires pour mener à bien ce projet que nous souhaitons offrir pour plusieurs années.



Nous faisons appel à votre générosité pour que ce beau projet continue pendant de nombreuses années. Tout don, peu importe son importance peu faire la différence à la réalisation de notre projet de petite collation.

Une cueillette de bouteilles et de canettes sera organisée

vendredi le 17 mai 2024 de 18 h à 20 h,

dans le stationnement de la municipalité de Poularies.

Vous êtes invités à venir porter vos dons dans le stationnement de la municipalité. Des bénévoles seront sur place. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, des bénévoles seront disponible pour aller chercher vos dons, pour se faire vous devez au préalable contacter Mélanie Rivard au 819-279-3400 (laisser un message avec votre adresse).

Vous désirez vous impliquer lors de cette cueillette, rendez-vous dans le stationnement un peu avant 18 h.

Nos enfants sont notre avenir et ils sont au cœur de nos préoccupations.

Merci de votre implication.





Collecte des encombrants à Poularies

22 mai 2024

(Vos encombrants doivent être au chemin au plus tard le 21 mai au soir)

PROCÉDURE DE DISPOSITION DU MATÉRIEL POUR LA COLLECTE D'ENCOMBRANT

*** Bien disposer le matériel laissé sur le bord de votre cours en
PAQUET SÉPARÉ, afin de garder le terrain propre. ***

Exemple :

1^{er} paquet :
(bois)

- Branche d'arbre attaché en petit paquet
- Meuble en bois
- Tout autre objet en bois
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ESTRICTEMENT INTERDIT**

2^{ième} paquet :
(métal)

- Vélo
- Balançoire
- Air climatisé
- Tout autre objet métallique

3^{ième} paquet :
(électroménager)

- Poêle / Frigidaire
- Laveuse / sècheuse
- Machine à eau
- Téléviseur

4^{ième} paquet :
(pneu)

- Pneus démontés de la jante

5^{ième} paquet :
(autre)

- Autres encombrants

Tout paquet jugé inapproprié ne sera pas ramassé

Pour plus de précision référez-vous au document d'information de la MRC d'Abitibi-Ouest aux pages suivantes.

OBJECTIF :

Une collecte des encombrants réussie permet une meilleure récupération, valorisation et le réemploi adéquat des matières.

PRIORISER LES RÉCUPÉRATEURS :

Vous pouvez apporter certaines matières chez des récupérateurs, par exemple :

- Meuble fonctionnel : Ressourcerie Le filon vert
- Métal : Récupérateur de métaux

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Les matières acceptées sont les **gros objets d'origine résidentielle** qui :

- Sont trop gros pour en disposer via le **bac vert** ou le **bac bleu**;
- N'entrent pas** dans le coffre d'une voiture pour être transporté à l'écocentre;
- Ne **font pas partie** de la liste des matières refusées (page 2).

CHARGEMENTS SÉPARÉS :

Les matières suivantes sont acceptées **seulement** lorsqu'elles sont apportées en **chargement séparé** au Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR). L'objectif de cette mesure est de recycler et de valoriser un maximum de matières.

Voici les types de **chargements séparés obligatoires** attendus :

- Bois** (branches, meuble en bois);
- Métal** (électroménagers, vélos et autres composés essentiellement de métal);
- Appareils réfrigérants** (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, distributeur d'eau et autres);
- Téléviseurs**;
- Pneus démontés de la jante**;
- Autres encombrants** (tout encombrant qui n'entre pas dans les autres catégories).

Vous trouverez joints des précisions concernant les chargements séparés.

MATIÈRES REFUSÉES :

Les matières identifiées ci-dessous sont refusées :

MATIÈRES	OU EN DISPOSER
Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) <i>Ex. : bois, gypse, bardeau d'asphalte, etc.</i>	ÉCOCENTRE 15, boul. Industriel à La Sarre <i>Lorsqu'elles sont apportées à l'écocentre, un maximum de ces matières est recyclé ou valorisé (réduction de l'enfouissement)</i>
Résidus domestiques dangereux (RDD) <i>Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvant, etc.</i>	
Matériel électronique <i>Ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.</i>	
Pneu monté sur jante	Faites retirer la jante du pneu puis apportez-le à l'écocentre.
Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces	Contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.
Plastique d'ensilage	Une collecte spécifique est dédiée à cette matière.
Tout déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac vert ou le bac bleu	Utilisez le bac approprié.
Animaux morts, munitions et autres	Contactez une entreprise spécialisée.

PRÉCISIONS CONCERNANT LES CHARGEMENTS SÉPARÉS :

LE BOIS

Comprend les branches, les troncs d'arbre, les meubles et autres objets en bois.

Le bois issu des travaux de construction, rénovation et démolition n'est pas accepté dans la collecte des encombrants.

Pourquoi doit-il être livré en chargement séparé?

Lorsqu'apporté en chargement séparé, le bois est valorisé.

De plus, le bannissement du bois à l'élimination fait partie des orientations gouvernementales inscrites à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

LE MÉTAL

Gros objets de métal d'origine résidentielle.

Pourquoi doit-il être livré en chargement séparé?

Lorsqu'apporté en chargement séparé, le métal est valorisé.

Vous pouvez apporter votre chargement de métal directement chez un récupérateur de métaux.

LES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Comprend tout appareil contenant des halocarbures :

- Réfrigérateur;
- Distributeur d'eau;
- Congélateur;
- Climatiseur;
- Autres appareil de réfrigération / congélation.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé?

Le règlement sur les halocarbures (Q2-r29) précise que « toute personne ou municipalité qui, dans le cadre d'un service de collecte de matières résiduelles, ramasse un appareil de réfrigération ou de climatisation doit, avant d'en disposer pour élimination, récupérer ou faire récupérer, au moyen de l'équipement approprié, l'halocarbure contenu dans le circuit de réfrigération de l'appareil et le confiner dans un contenant conçu à cette fin ».

En raison de leur nature chimique, les halocarbures contribuent aux deux principales problématiques environnementales qui préoccupent les gouvernements et les environnementalistes du monde entier, soit l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques.

LES TÉLÉVISEURS

Les téléviseurs font partie des produits électroniques qui doivent normalement être apportés à l'écocentre par le citoyen. Il se peut cependant que certains téléviseurs soient trop gros pour être transportés dans le coffre d'une voiture.

S'ils sont pris en charge dans la collecte des encombrants, les téléviseurs doivent être apportés en chargement séparé à l'écocentre. Idéalement, pour des raisons environnementales et de sécurité, le transporteur devra prendre les précautions nécessaires afin de ne pas abimer l'écran.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé?

La MRCAO a signé une entente avec l'organisme ARPE-QUÉBEC qui administre un programme responsable de la récupération et du recyclage des produits électroniques.

Comme tous les produits électroniques, les téléviseurs contiennent des métaux lourds hautement toxiques comme du plomb (écran cathodiques) ou de mercure (écrans plats). Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire afin de préserver sa santé et l'environnement.

Repas du 100e

Voici le menu du souper et du brunch. Le traiteur Noranda servira les 2 repas. Vous devez acheter vos billets sur le site de la municipalité de Poularies: poularies.ao.ca. Les repas se dérouleront sous le grand chapiteau. Il n'y aura aucune réservation de place.

Votre billet sera numérisé à l'entrée. Vous devez amener une copie papier ou bien l'avoir sur votre téléphone mobile. Veuillez noter que la qualité du réseau mobile au village est variable. Nous vous conseillons donc de télécharger à l'avance votre billet.

Souper banquet du 17 août 2024 : Ouverture des portes à 16h30.

Brunch du 18 août 2024 : Ouverture des portes à 9h30.

Si vous êtes à mobilité réduite, nous vous invitons à nous contacter afin que nous puissions vous accommoder pour le mieux par courriel sofia54@gmail.com ou au numéro de téléphone suivant: 819-266-9261.

Voici les prix:

Souper retrouvailles:

Adulte 55,00 \$

Enfant 6 à 11 ans 34,00 \$

Enfant 0 à 5 ans 23,00 \$

Brunch:

Adulte 38,00 \$

Enfant 6 à 11 ans 27,00 \$

Enfant 0 à 5 ans 23,00 \$

MENU DU 100E
SOUPER DU 17 AOÛT 2024

Buffet chaud souper 3 choix par personne :

- Pains chauds
- Marinades
- Plateau de fromages
- Salade César
- Salade croquante aux agrumes
- Riz aux légumes
- Gratin Dauphinois
- Plateau de pâtisseries

Plats de résistances

- Filet mignon de porc à la crème d'érable
- Braisé de bœuf à la Trèfle Noire, oignons perlés et champignons grillés
- Penne à la Gigi (sauce rosée, prosciutto et champignons)



MENU DU 100E
BRUNCH DU 18 AOÛT 2024

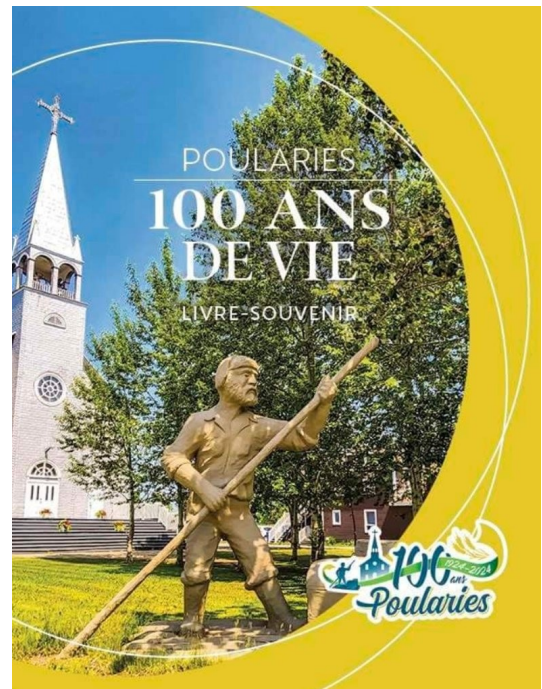
- Assortiment de jus de fruits
- Œufs brouillés
- Plateau de fromages cheddar
- Plateau de fruits frais
- Viennoiseries
- Bacon et saucisse
- Pommes de terre rissolées
- Beurre, confitures & creton
- Café, thé & infusion



Objets promotionnels

Vous pouvez commander les objets promotionnels sur le site de la municipalité de Poularies: poularies.ao.ca ou contacter Sofia Tremblay par courriel: sofia54@gmail.com ou au 819-266-9261.

Il y aura deux distributions d'objets promotionnels : mardi 21 mai de 13 h à 20 h et lundi 17 juin de 9 h à 16 h à la bibliothèque. Ceux qui ont fait la commande par internet pourront venir récupérer leurs achats. Cependant le livre, le DVD et le t-shirt sont en pré-commande. Lors de ces deux journées, vous pourrez également acheter vos billets pour les repas. Le mode de paiement sera en argent ou par carte de crédit.





**Bénévoles
recherchés**

***Le comité du 100e est à la
recherche de bénévole avant/
pendant/ après les festivités.***

***Veillez contacter Sofia Tremblay pour
donner votre nom et numéro de
téléphone à l'adresse courriel
sofiia54@gmail.com ou 819-266-9261***

PARADE DU 100E

Le comité de la parade recherche 2-3 familles fondatrices, des chevaux avec ou sans chariole, même des minis-chevaux et s'il y a des gens qui veulent se joindre à la parade (exemple vieux tracteurs). Contacter Nicole Jalbert à l'adresse suivante: poulares100ans@gmail.com. Vous avez jusqu'à la fin mai pour vous inscrire.

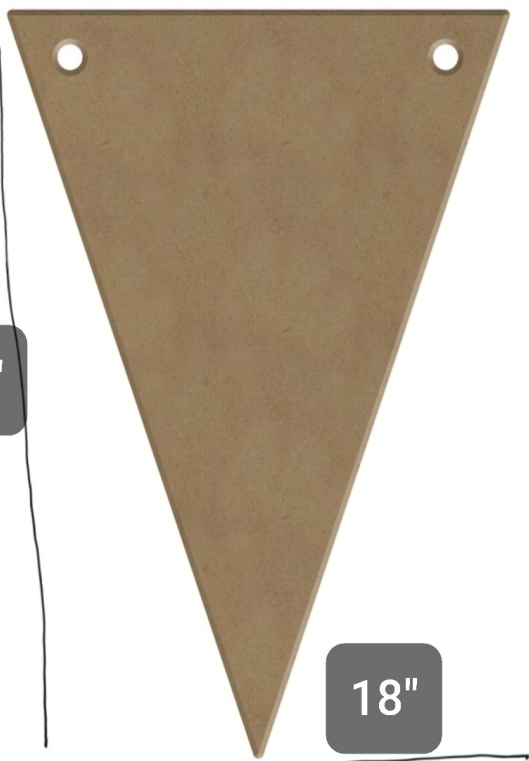


Nous vous proposons de contribuer à un projet à réaliser avant juillet 2024 pour exposer dans notre chapiteau lors des festivités du 100^e anniversaire. Réalisez votre fanion qui sera représentatif de votre famille. Que vous soyez anciennement de Poularies ou présentement résidant. Il doit être de la dimension 18" x 24". Soyez créatif et soyez nombreux à y participer pour égayer notre principal lieu de rassemblement durant les festivités. N'oubliez pas d'y ajouter votre nom de famille.

Veuillez communiquer avec Geneviève Morel à l'adresse suivante : gmorel0rebelldantan@gmail.com



Décorez-moi



L'église de Poularies changera bientôt de vocation

Dimanche le 26 mai, les futurs propriétaires viendront à la rencontre de la communauté présenter leurs projets.

Messe à 9:30 h suivie d'une séance d'informations.

On vous y attend en grand nombre,

La Fabrique de la Paroisse Sainte-Rose





Mai 2024

Informations pour rejoindre les personnes ressources

Pour l'abbé Crescent Mboninyibuka, son adresse courriel : crescembon@yahoo.fr ou par téléphone 819-782-4633 ou cellulaire : 819-301-0132

Lors d'un décès, communiquez avec le salon funéraire, qui eux, vous mettrons en contact avec les personnes ressources.

Pour un baptême, communiquez avec le curé Crescent Mboninyibuka

Pour un mariage communiquez avec le curé Crescent Mboninyibuka au moins 6 mois avant la date du mariage

L'ÉGLISE DE POULARIES CHANGERA BIENTÔT DE VOCATION

Dimanche le 26 mai : les futurs propriétaires viendront à la rencontre de la communauté présenter leurs projets **Messe à 09h30 suivie d'une séance d'informations.** On vous y attend en grand nombre.

La fabrique de la Paroisse Sainte-Rose

Le 5 mai : quête spéciale Œuvres du Pape

Voici l'Horaire des messes pour le mois de mai 2024

<u>Jour</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Aux Intentions de</u>	<u>Offert par</u>
Dim.	05 mai	09h30	Annette Richer	Collecte des funérailles
Dim.	12 mai	09h30	Parents défunts Lessard	Jean-Guy Lessard
Dim.	19 mai	09h30	<u>Pas de célébration</u>	
Dim.	26 mai	09h30	Jean-Pierre Gaudreau	Collecte des funérailles

JUN

Dim.	02 juin	09h30	Jacques St-Germain	Murielle Lapierre
------	---------	-------	--------------------	-------------------

Vos offrandes :	Quête rég. Du 31 mars au 28 avril :	398.00\$
	Prions du 31 mars au 28 avril :	31.00\$
	Quête spéciale :	82.90\$ (Les Lieux Saints)
	Quête spéciale :	77.00\$ (L'Arche d'Amos, Œuvre de miséricorde)

Les marguilliers

Crescent Mboninyibuka, curé	Ginette Bellemarre, présidente d'assemblée
Évelyne Drouin, secrétaire trésorière	Jean-Guy Godbout
Nicole Lessard	Conrad Plamondon
Rolande Bélanger	Jacinthe Deschênes
Mathieu Rancourt	

L'équipe locale paroissiale

Rolande Bélanger : éducation de la foi et coordonatrice
Ginette Bellemarre : délégué de la fabrique et coordonatrice

Commanditaires pour notre bulletin paroissial

Bellemarre Ginette	Carrier Vital	Charrette Ginette
Club des Fermières	Ferme le Petit Québécois	Garage Tony Mercier
Grenier André	Labbé Ghislain	Lessard Nicole
Martin Carrier Design	Moore Paul	Résidence Funéraire de l'Abitibi
Soudure et Usinage Stéphane Pépin	Soudure Marius Soulard	Transport Gélinas Inc.
Services Forestiers André Grenier	Transport EPS	Transport M.C.L. Inc.

LA VIE RELIGIEUSE

On ne peut faire un retour le moins solennel dans le passé de Sainte-Rose de Poularies sans reconnaître que nos devanciers nous ont laissé un patrimoine religieux qui éveille en nous des sentiments de reconnaissance et d'admiration. Notre vie de foi s'enracine dans le passé qui s'appelle Jésus-Christ; le passé de nos ancêtres a laissé des édifices et des traditions où la vie de foi d'aujourd'hui se sent à l'aise.

Sainte-Rose de Poularies a été fondée en 1921 et fut desservie jusqu'en 1922 par l'abbé J.M. Tremblay curé de Saint-Jean de Makamik. À l'automne 1922, l'abbé Joseph-Napoléon Lévesque dit sa première messe à Sainte-Rose dans la maison de M. Charles Luneau, qui devait servir temporairement de chapelle. Poularies existe officiellement depuis 1924; le groupe des paroissiens étaient désireux de se donner des signes d'une vraie paroisse : avoir leur église et ses dépendances. C'est en 1927 à l'assemblée de la paroisse, qu'il fut décidé à l'unanimité de bâtir une église. En 1948, son Excellence Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos, comblait de joie les paroissiens de Sainte-Rose en procédant à la bénédiction du carillon longtemps attendu et désiré. Les trois cloches sont nommées : Sainte-Rose de Lima, Marie Reine de la Paix et Anne.

En 1937, se construisit le presbytère sous la direction de M. Antoni Hébert. En 1997, n'ayant plus de prêtre résident, aux termes de différentes avenues et consultation des paroissiens, les marguilliers optent de convertir le presbytère en y aménageant deux loyers ainsi qu'un bureau réservé aux fins de la fabrique. C'est en 2008 que la bâtisse est vendue et le bureau est dirigé au sous-sol de l'église.



LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Poularies, à été érigé avec les anciens et nouveaux marguilliers, ils étaient en concert avec M. le curé, ils décidèrent d'ériger un charnier en bloc de ciment et béton armé, au cimetière. La première corvée a eu lieu le 5 septembre 1961 et le coût ne dépassa pas 200\$.

En été juillet 1963, des travaux sont en cours au cimetière pour l'érection d'un calvaire au dessus du charnier. 1er septembre, bénédiction du nouveau calvaire au cimetière.

1965, 15 novembre. Illumination du calvaire au cimetière.

1984 – Réaménagement du cimetière, aplanissement de terrain, réalignement de monuments et semence de pelouse.

1995 – Acquisition d'une parcelle de terrain de 105 pieds par 90, longeant le côté nord de l'entrée du cimetière, dont monsieur Mario Carrier était propriétaire.

1997 – Nouvelle clôture.

2002 – Construction du nouveau charnier, structure en bois sur base de béton avec revêtement de vinyle.

2011 – Jugé non-sécuritaire, l'ancien charnier est condamné; il est démoli en 2012. Le contenu nécessaire à l'entretien devant être relocalisé (matériaux, pelles, brouette, tracteur à pelouse, etc.). On propose de construire, pour servir de cabanon, une annexe au nouveau charnier.

2019 – Achat du columbarium.

2023 – Des travaux de remise à neuf ont été effectués au cimetière. La clôture a été redressée et un nouveau portail a pris place.



Science citoyenne en Abitibi-Témiscamingue

Avez-vous vu des grenouilles, des salamandres, des couleuvres ou des tortues ?

Le Québec compte 36 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles (herpétofaune). Ces espèces comprennent un crapaud, des grenouilles, des rainettes, des salamandres, des couleuvres et des tortues. Fait intéressant, la limite de répartition de plusieurs de ces espèces se situe en Abitibi-Témiscamingue. **Amphibia-Nature** documente actuellement la répartition de l'herpétofaune dans la région (biogéographie), notamment la présence des couleuvres et des tortues d'eau douce.

Vous avez aperçu un amphibien ou un reptile ?

Vous pouvez signaler vos observations à **Amphibia-Nature** qui confirmera l'identification de l'espèce et pourra répondre à vos questions. Tout signalement, récent ou passé, est pertinent s'il est accompagné d'une photo, d'une date et d'un lieu d'observation. Ces données permettront d'accroître nos connaissances sur la répartition des espèces et seront utiles à des fins de conservation des habitats et de sensibilisation du public.



Une couleuvre verte dans son habitat.



Une tortue serpentine sur le bord d'une route.

Pour communiquer avec nous en Abitibi-Témiscamingue :

Pour nous signaler la présence d'un amphibien ou d'un reptile (vivant, blessé ou mort) et nous faire parvenir une photo, vous pouvez nous contacter par courriel : info@amphibia-nature.org

Vous pouvez aussi nous joindre au **418-408-5884** ou au **438-491-1914**.

Ce projet de science participative est réalisé sur une base bénévole.

Amphibia-Nature est un groupe de recherche spécialisé œuvrant au Québec.

Pour en savoir plus sur les amphibiens et les reptiles :

<https://www.amphibia-nature.org/>





Chronique VERTE



Relevez le Défi Pissenlits!
Supportez les insectes
pollinisateurs

LE DÉFI PISSENLITS

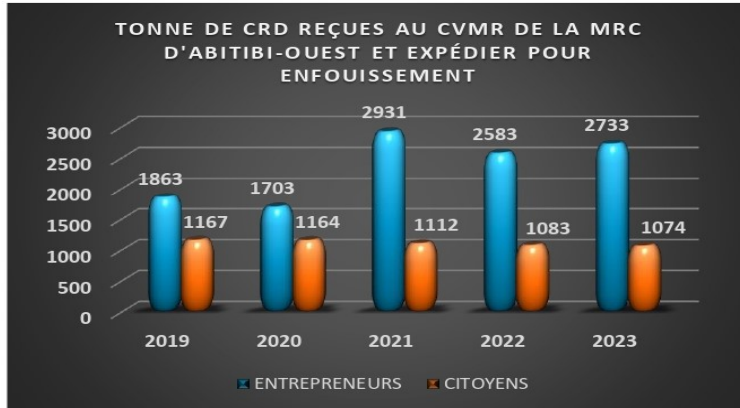


RÉSIDUS :

- C** ➔ CONSTRUCTION
- R** ➔ RÉNOVATION
- D** ➔ DÉMOLITION

Volume 15, numéro 5, mai 2024

Les résidus générés par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) proviennent de deux principaux flux de matières : celui des infrastructures (ex. : routières) et celui du bâtiment. Aujourd'hui, la Chronique verte se concentre sur ceux issus du bâtiment.



La **démolition réalisée par un citoyen** peut générer plusieurs impacts, à la fois positifs et négatifs, selon la manière dont elle est effectuée et gérée. Il est donc essentiel de planifier et de réaliser les démolitions de manière responsable, en tenant compte des impacts potentiels et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et de la sécurité. Voici quelques-uns de ces impacts :

1. Environnemental :

Négatif : Une démolition mal gérée peut entraîner une pollution de l'air, du sol et de l'eau due à la dispersion de poussières, de débris et de produits chimiques potentiellement toxiques.

Positif : Une démolition soigneusement planifiée et réalisée peut permettre la récupération de matériaux recyclables ou réutilisables, réduisant ainsi la demande de nouvelles ressources et réduisant les déchets envoyés à l'enfouissement.

2. Économique :

Négatif : Une démolition mal exécutée peut entraîner des coûts supplémentaires pour le traitement des déchets, les réparations environnementales et éventuellement des amendes ou des poursuites judiciaires.

Positif : Une démolition bien planifiée et réalisée peut permettre d'économiser sur les coûts de main-d'œuvre et de matériaux en récupérant et en réutilisant certains éléments de la structure démolie.

3. Social :

Négatif : Une démolition non sécurisée peut présenter des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs et des personnes vivant à proximité, en raison de la présence de débris volants, de structures instables, etc.

Positif : Une démolition effectuée conformément aux normes de sécurité peut améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans le quartier en éliminant les structures dangereuses ou en mauvais état.

4. Sur le paysage urbain :

Négatif : Une démolition incontrôlée peut entraîner une dégradation du paysage urbain et une diminution de la valeur des propriétés environnantes.

Positif : Une démolition planifiée peut ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de développement urbain, en permettant la construction de nouvelles structures ou en libérant des espaces pour d'autres usages.

L'**obtention d'un permis de démolition** est généralement une étape obligatoire dans de nombreuses municipalités. Cela permet aux autorités locales de garantir une démolition effectuée de manière sûre, respectueuse de l'environnement et conforme aux réglementations locales. Les propriétaires ou les entrepreneurs qui réalisent des travaux de démolition devraient donc vérifier les exigences spécifiques de leur municipalité et obtenir les permis nécessaires avant de commencer les travaux. Voici quelques raisons pour lesquelles les autorités locales exigent généralement un permis de démolition :

- Sécurité publique** : La démolition d'une structure peut présenter des risques pour la sécurité publique, notamment des dangers liés aux chutes de débris, à l'effondrement de structures, à la libération de matériaux dangereux, etc. Un permis de démolition permet à la municipalité de s'assurer que la démolition est effectuée de manière sûre et conforme aux normes de sécurité.
- Protection de l'environnement** : La démolition peut entraîner la production de déchets et de matériaux potentiellement dangereux ou polluants. Un permis de démolition peut inclure des exigences concernant la gestion appropriée des déchets, le traitement des matériaux dangereux, la protection des ressources naturelles, etc.
- Conformité aux réglementations locales** : Les municipalités ont souvent des règlements en place concernant la démolition des structures, notamment en ce qui concerne les caractéristiques architecturales, l'âge des bâtiments, les zones historiques, etc. Un permis de démolition permet de s'assurer que la démolition est conforme à ces réglementations.
- Planification urbaine** : La démolition peut avoir un impact sur le paysage urbain, le développement économique, la densité de population, etc. Les autorités locales utilisent souvent les demandes de permis de démolition comme moyen de surveillance et de contrôle des changements dans le tissu urbain.

Une municipalité peut s'assurer du contrôle de la démolition de tout immeuble. En matière d'urbanisme, le contrôle de la démolition des immeubles est tout aussi important que le contrôle du développement, puisqu'il détermine les bâtiments qui continueront de composer le tissu urbain et ceux qui sont appelés à être remplacés.

Une municipalité contrôle la démolition des immeubles en poursuivant les objectifs suivants :

- * Préserver un inventaire suffisant de logement locatif;
- * Protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale;
- * Favoriser l'utilisation des immeubles existants, dans l'objectif de réduire la consommation de matériaux de construction;
- * Préserver l'unité architecturale et urbanistique d'un secteur;
- * Encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé (c'est-à-dire contrôler le projet de remplacement de l'immeuble démolé);
- * Régler des problèmes de salubrité, de nuisances ou de sécurité.

La démolition d'une résidence peut avoir des **conséquences économiques** variées pour une municipalité, par exemple :

Perte de revenus fiscaux : la résidence démolie est soumise à des taxes donc, sa démolition peut entraîner une perte de revenus pour la municipalité. Cela peut être temporaire si une nouvelle construction est prévue sur le site, mais cela peut également représenter une perte permanente si le terrain reste vacant ou est converti en espace non imposable.

Effet sur la valeur foncière : La démolition d'une résidence peut avoir des implications sur la valeur des propriétés environnantes. Si la résidence est en mauvais état ou présente un danger pour la sécurité publique, sa démolition peut en réalité augmenter la valeur des propriétés environnantes en améliorant le paysage urbain et en réduisant les risques pour la sécurité.

Opportunités de développement : La démolition d'une résidence peut libérer un terrain pour de nouveaux développements, ce qui peut avoir des implications économiques positives pour la municipalité, tels que l'augmentation des recettes fiscales, la création d'emplois et le développement économique local.